

Ville d'Allauch

Bureau du cinéma

Le bureau d'accueil pour les tournages audiovisuels s'implique dans le développement de l'activité cinématographique et audiovisuelle. Ce service est l'interlocuteur unique pour toutes les autorisations de tournage.

Le bureau a été créé afin de répondre à la demande de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, en leur apportant une aide dans leurs recherches.

Il répond à plusieurs objectifs :

- › Aider au pré-repérage des sites
- › Favoriser et faciliter le travail des professionnels pour le bon déroulement des prises de vues (recherche de décors, prise d'arrêtés d'occupation du domaine public, installation cantine, loges...)
- › Promouvoir le territoire de la commune et inciter les productions à venir tourner sur place
- › Mettre à la disposition des réalisateurs et des producteurs les coordonnées des professionnels du métier du cinéma : ingénieurs du son, régisseurs, caméramen...
- › Développer des relations avec l'ensemble des professionnels en amont, afin de favoriser les tournages dans la ville

Allauch, producteur de décors naturels

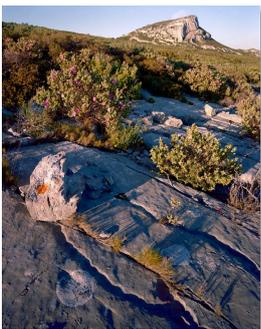
Le territoire communal est idéalement situé aux portes de Marseille et est desservi par les principaux axes de transports.

Les paysages naturels de nos collines, les rues du vieux village, nos écoles, nos équipements sportifs sont autant de lieux, de décors naturels potentiels.

Notre ville a su garder toute l'authenticité de la Provence.

Toutes les demandes de tournage sont soumises à autorisation. Vous devez télécharger la convention, la remplir et la retourner avec tous les documents précisés dans la

convention au Service du Développement Economique et cinématographique ou par mail à cinema@allauch.com





CONTACT

SERVICES MUNICIPAUX

Direction de l'Emploi, la Promotion Economique et du Commerce

16 Rue des Moulins
13190 Allauch

 04 86 67 46 12

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h